

NORME  
INTERNATIONALE  
INTERNATIONAL  
STANDARD

CEI  
IEC

60335-2-54

2002

AMENDEMENT 2  
AMENDMENT 2  
2007-01

Amendement 2

**Appareils électrodomestiques et analogues –  
Sécurité –**

**Partie 2-54:  
Règles particulières pour les appareils de  
nettoyage des surfaces à usage domestique,  
utilisant des liquides ou de la vapeur**

Amendment 2

**Household and similar electrical appliances –  
Safety –**

**Part 2-54:  
Particular requirements for surface-cleaning  
appliances for household use employing  
liquids or steam**

© IEC 2007 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland  
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX  
PRICE CODE

E

*Pour prix, voir catalogue en vigueur  
For price, see current catalogue*

## AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
61/3195/FDIS	61/3235/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de cet amendement et de la publication de base ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous "<http://webstore.iec.ch>" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

## INTRODUCTION

*Remplacer le cinquième alinéa par ce qui suit:*

Lorsqu'une partie 2 ne comporte pas d'exigences complémentaires pour couvrir les risques traités dans la Partie 1, la Partie 1 s'applique.

NOTE 1 Cela signifie que les comités d'études responsables pour les parties 2 ont déterminé qu'il n'était pas nécessaire de spécifier des exigences particulières pour l'appareil en question en plus des exigences générales.

Cette norme est une norme de famille de produits traitant de la sécurité d'appareils et a préséance sur les normes horizontales et génériques couvrant le même sujet.

NOTE 2 Les normes horizontales et génériques couvrant un risque ne sont pas applicables parce qu'elles ont été prises en considération lorsque les exigences générales et particulières ont été étudiées pour la série de normes CEI 60335. Par exemple, dans le cas des exigences de température de surface pour de nombreux appareils, des normes génériques, comme l'ISO 13732-1 pour les surfaces chaudes, ne sont pas applicables en plus de la Partie 1 ou des parties 2.

## 1 Domaine d'application

*Remplacer les deux tirets du troisième alinéa par ce qui suit:*

- des personnes (y compris des enfants) dont
  - les capacités physiques, sensorielles ou mentales; ou
  - le manque d'expérience et de connaissanceles empêchent d'utiliser l'appareil en toute sécurité sans surveillance ou instruction;
- de l'utilisation de l'appareil comme jouet par des enfants.

## FOREWORD

This amendment has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
61/3195/FDIS	61/3235/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of this amendment and the base publication will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

## INTRODUCTION

*Replace the fifth paragraph by the following:*

When a part 2 standard does not include additional requirements to cover hazards dealt with in Part 1, Part 1 applies.

NOTE 1 This means that the technical committees responsible for the part 2 standards have determined that it is not necessary to specify particular requirements for the appliance in question over and above the general requirements.

This standard is a product family standard dealing with the safety of appliances and takes precedence over horizontal and generic standards covering the same subject.

NOTE 2 Horizontal and generic standards covering a hazard are not applicable since they have been taken into consideration when developing the general and particular requirements for the IEC 60335 series of standards. For example, in the case of temperature requirements for surfaces on many appliances, generic standards, such as ISO 13732-1 for hot surfaces, are not applicable in addition to Part 1 or part 2 standards.

## 1 Scope

*Replace the two dashed items in the third paragraph by the following:*

- persons (including children) whose
  - physical, sensory or mental capabilities; or
  - lack of experience and knowledgeprevents them from using the appliance safely without supervision or instruction;
- children playing with the appliance.

## 2 Références normatives

Supprimer la référence à l'ISO 3864.

## 3 Définitions

Ajouter la nouvelle définition suivante:

### 3.101

#### **appareil sous pression**

appareil dans lequel la vapeur est produite dans un bouilleur à une pression dépassant 50 kPa et dans lequel la pression ne chute pas à la pression atmosphérique lorsque la vapeur n'est pas restituée

NOTE Le bouilleur peut être incorporé à l'appareil ou raccordé à l'appareil par un flexible.

## 5 Conditions générales d'essais

### 5.2 Addition:

Remplacer "21.104" par "21.105".

## 7 Marquage et instructions

### 7.1 Modification:

Dans l'addition, faire les modifications suivantes:

- dans le deuxième alinéa, remplacer "5597 de la CEI 60417-1" par "CEI 60417-5597 (2002-10)";
- dans la Note 101, remplacer "ISO 3864" par "ISO 3864-1".

### 7.6 Addition:

Remplacer "5597 de la CEI 60417-1" par "CEI 60417-5597 (2002-10)".

### 7.12 Addition:

Faire les modifications suivantes:

- dans le deuxième alinéa, remplacer "appareils comportant un récipient sous pression" par "**appareils sous pression**".
- dans le dernier alinéa, remplacer "5597 de la CEI 60417-1" par "CEI 60417-5597 (2002-10)".

## 11 Echauffements

### 11.8 Addition:

Dans la Note 101, remplacer "appareils comportant un récipient sous pression" par "**appareils sous pression**".

## 2 Normative references

Delete reference to ISO 3864.

## 3 Definitions

Add the following new definition:

### 3.101

#### **pressurised appliance**

appliance in which steam is produced in a boiler at a pressure exceeding 50 kPa and in which the pressure does not drop to atmospheric pressure when the steam is not supplied

NOTE The boiler may be incorporated in the appliance or connected to the appliance by a hose.

## 5 General conditions for the tests

### 5.2 Addition:

Replace “21.104” by “21.105”.

## 7 Marking and instructions

### 7.1 Modification:

In the addition, make the following changes:

- in the second paragraph, replace “5597 of IEC 60417-1” by “IEC 60417-5597 (2002-10)”;  
– in Note 101, replace “ISO 3864” by “ISO 3864-1”.

### 7.6 Addition:

Replace “5597 of IEC 60417-1” by “IEC 60417-5597 (2002-10)”.

### 7.12 Addition:

Make the following changes:

- In the second paragraph, replace “appliances having a pressurised container” by “**pressurised appliances**”.
- In the last paragraph, replace “5597 of IEC 60417-1” by “IEC 60417-5597 (2002-10)”.

## 11 Heating

### 11.8 Addition:

In Note 101, replace “appliances having a pressurised container” by “**pressurised appliances**”.

## 21 Résistance mécanique

### 21.1 Addition:

Ajouter ce qui suit:

La vérification est également effectuée en maintenant les appareils qui sont portés à dos dans la position la plus défavorable à une hauteur de 1 m et en les laissant tomber sur un sol en béton.

L'essai est effectué trois fois.

## 22 Construction

### 22.7 Remplacement:

Faire les modifications suivantes:

- dans le premier alinéa de l'exigence, remplacer "appareils comportant un récipient sous pression" par **"appareils sous pression"**.
- dans la troisième phrase du deuxième alinéa de la modalité d'essai, remplacer "augmenter de plus de" par "dépasser";
- dans le deuxième alinéa de la modalité d'essai, remplacer "récipient" par "bouilleur" en deux endroits;
- remplacer la première phrase du troisième alinéa de la modalité d'essai par ce qui suit:

Les nettoyeurs à vapeur comportant des flexibles et ayant un dispositif régulant le débit de vapeur sont mis en fonctionnement comme spécifié à l'Article 11, mais en rendant inopérants tous les dispositifs régulateurs de pression qui ont fonctionné pendant les essais de l'Article 11.

- dans la troisième phrase du troisième alinéa de la modalité d'essai, remplacer "récipient" par "bouilleur";
- remplacer la deuxième phrase du quatrième alinéa de la modalité d'essai par ce qui suit:

La pression ne doit pas dépasser trois fois la pression mesurée au cours des essais de l'Article 11.

**22.102** Remplacer le texte de ce paragraphe par "Vacant".

**22.103** Dans le premier alinéa de l'exigence, remplacer "appareils sous pression" par **"appareils sous pression"**.

Dans le deuxième alinéa de l'exigence, remplacer "récipient sous pression" par "bouilleur".

**22.105** Dans l'exigence, remplacer "récipients sous pression" par "bouilleurs" et "récipient" par "bouilleur".

Dans la modalité d'essai, remplacer "récipients" par "bouilleurs".